

 SECTION  PUY-DE-DOME	Comité Technique Local	
	Du 24 juin 2021	
E-mail : fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr fo.ddfip63@gmail.com		
Téléphone : 06-49-04-11-89		

➡ Liminaire CTL du 24-06-2021

Presque toutes les organisations syndicales du département étaient présentes à cette nouvelle convocation. Sauf une qui était excusée.

FO-DGFIP et une autre OS étaient présentes en 1ère convocation car nous avons à cœur de vous représenter et de pouvoir faire part de vos demandes.

Monsieur le Président a répondu aux déclarations liminaires. Mais n'a apporté aucun élément nouveau depuis le précédent CTL.

Vote des PV des séances des 15 et 23 mars et des séances des 26 avril et 4 mai 2021.

Vos élus **FO-DGFIP** ont voté pour.

Télétravail Nouveau cadre réglementaire & bilan 2020/2021

Différentes questions ont été posées :

→ Les accidents de services : Ceux-ci devraient être gérés comme dans le cadre du présentiel. Cependant, les circonstances devraient être examinées au cas par cas.

→ sur les horaires variables et le télétravail...

→ Les élus **FO-DGFIP** font remarquer qu'aucun bilan humain n'a été fait. La Direction répond que les assistantes sociales ont contacté les collègues qui télétravaillent 5 jours par semaine pour raison médicale.

Environ 25 à 28 collègues auraient été contactés et seraient satisfaits. Ils sembleraient qu'ils n'éprouvent pas de sentiment d'isolement. Une autre OS était présente en 1ère convocation car nous avons à cœur de vous représenter et de pouvoir faire part de vos demandes.

Vos élus **FO-DGFIP** ont exprimé dans leur liminaire, leurs nombreuses interrogations quant à ce nouveau mode d'organisation du travail. Nous resterons vigilants.

FO-DGFIP remercie tout les agents de la CID pour leur travail et leur aide pour la préparation du matériel adéquat dans la mise en place du télétravail.

Compte tenu de toutes ces interrogations
Restées sans réponse...
Vos élus **FO-DGFIP** ont refusé de
Participer au vote.



La formation professionnelle & le projet de plan local de formation 2021

Les formations reviennent à un format en présentiel.

Nous avons souligné que lors des formations en visio, il était demandé aux agents de se connecter depuis leur domicile pour avoir une meilleure bande passante. A noter aussi, que beaucoup de collègues n'avaient pas le matériel adéquat.

Le Président a rappelé que les formations sont obligatoires et que les dispenses devaient rester exceptionnelles. Il sera vigilant.

Nous lui avons dit que de temps en temps, des chefs de services pouvaient faire pression pour que les agents renoncent à la formation.

Vos élus **FO-DGFIP** ont voté **POUR** tout en rappelant que la formation des arrivants était indispensable.

Le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2020 (Campagne 2021)

FO-DGFIP a noté que les chiffres donnés ne sont pas précis.

Certains indicateurs mériteraient d'être détaillés par service notamment. Cela permettrait une analyse beaucoup plus fine.

Par exemple, pour le volume des heures écartées. Les services les plus touchés sont le SPFE et des petites trésoreries qui ont, entre-temps, fermé.

Vos élus **FO-DGFIP** font remarquer que le manque de personnel explique très certainement ces chiffres. La réponse du Président est la même depuis des lustres : le manque d'organisation.

Nous souhaiterions avoir les chiffres des TBVS sur plusieurs exercices pour voir les évolutions et/ou faire des comparaisons notamment entre deux exercices.

Nous avons bien conscience que les chiffres de 2020 ne reflètent pas une année « normale » compte tenu de la crise sanitaire.



L'organisation de l'accueil

La circulaire de fin 2020 modifie le régime d'ouverture au public :

→ Commune de plus de 10 000 habitants ; on passe de 24h00 à 20h00 par semaine

→ pour les communes de moins de 10.000 habitants ; on passe de 20h00 à 16h00 par semaine.

Les horaires vont ainsi être harmonisés dans le département notamment sur les plus gros sites qui vont ouvrir de 8h30 à 12h30 tous les jours et ce, à partir du lundi 05 juillet 2021.

Le site de Chamalières continue avec un accueil l'après-midi.

Vos élus ont votés POUR dans la mesure où les agents ont été consultés.

Il a aussi été question de rendre obligatoire les formations métiers et comportement des usagers, notamment pour les agents qui exercent les fonctions liées à l'accueil.



LE DEPLOIEMENT DE VOXUSAGERS

Ce nouveau système d'évaluation des accueils (téléphone, physique, par internet...) complète ceux déjà existants (Charte Marianne et Verbatim de l'accueil sur rendez-vous).

Vos élus **FO-DGFIP** ont fait remarquer que les risques de dérapages sont possibles puisque les avis des usagers seront anonymes. Le Président indique que cet outil s'inscrit dans le temps et au vu des expérimentations dans le Gard et l'Hérault, le nombre des avis est, pour le moment, faible.



Evolution des effectifs implantés à la Trésorerie Hospitalière du Puy-De-Dôme

Lors d'une précédente réunion (novembre 2020), la Direction avait indiqué qu'un poste d'inspecteur allait être créé à la trésorerie hospitalière. En concertation avec la Chef de service, c'est finalement un poste de contrôleur qui est créé. L'effectif sera donc de 31 agents à compter du 1^{er} septembre.

Ce poste reste en difficulté compte tenu de la masse et de la technicité de la mission... Le président lui estime que le poste est en surnombre...

Vos élus FO-DGFIP ont demandé si tous les agents arrivés au 1^{er} avril ont été formés. La Direction n'a pas été en mesure de nous répondre.

Vos élus FO-DGFIP se sont abstenus.

QUESTIONS DIVERSES

FO-DGFIP a interpellé le Président quant à l'attitude d'un élu qui dépend du SGC de Riom. Celui-ci s'est déjà montré, par deux fois, très vindicatif et a tenu des propos indignes d'un élu de la République Française. Le Président a affirmé qu'il était d'accord avec nous et qu'il prendrait les mesures nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!
N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!

Les élus en CTL : Titulaires → Christine PEREIRA – Cécile SORIANO
Suppléants → Marie-Claire ORBAN – Jean-Marc LE FAY